

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2012 B 03861 Numéro SIREN : 789 171 956 Nom ou dénomination : BVAV FINANCIAL
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2022 sous le numéro de dépôt 24556

BVAV FINANCIAL SAS

Comptes consolidés au 31 décembre 2021



GE. - *[Signature]*

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT	4
BILAN	5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	6
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	7
A - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION	7
1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	9
2. TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10
3. CREANCES ET DETTES	10
4. STOCK ET ENCOURS	10
5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11
6. AUTRES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF	11
7. IMPOTS DIFFERES	11
B - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	12
C - NOTES ANNEXES	13
Note 1. Chiffre d'affaires	13
Note 2. Charges de personnel et effectif moyen	13
Note 3. Dotation aux amortissements et provisions	14
Note 4. Résultat financier	14
Note 5. Résultat exceptionnel	15
Note 6. Impôt sur les bénéfices et Impôt différé	15
Note 7. Preuve de l'Impôt	16
Note 8. Ecart d'acquisition	17
Note 9. Immobilisations incorporelles	17
Note 10. Immobilisations corporelles	18
Note 11. Immobilisations financières	18
Note 12. Stocks et encours	18
Note 13. Autres créances et comptes de régularisation	19
Note 14. Variation des capitaux propres	19
Note 15. Provisions pour risques et charges	20
Note 16. Provisions inscrites au bilan	20
Note 17. Emprunts et dettes financières divers	21
Note 18. Fournisseurs et comptes rattachés	21
Note 19. Autres dettes et comptes de régularisation	22
Note 20. Trésorerie	23
Note 21. Etat des engagements donnés hors bilan	23
Note 22. Etat des engagements reçus hors bilan	24
Note 23. Dettes garanties par des sûretés réelles	24
Note 24. Etat des frais d'émissions d'emprunts :	25
Note 25. Honoraires des commissaires aux comptes :	25

Note liminaire

Le règlement ANC 2020-01 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 unifie, abroge et remplace les trois principaux règlements relatifs aux comptes consolidés, dont le CRC 99-02 pour les sociétés commerciales et entreprises publiques.

Des notes préalables aux états de synthèse ont été insérées lorsque des changements de présentation significatifs ont été enregistrés.

Compte de résultat

« Conformément à l'application de la nouvelle réglementation (ANC 2020-01) :

- les agrégats « Résultat courant des entreprises intégrées » et « Résultat d'exploitation » n'existent plus. Les agrégats « Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » et « Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » ont été créés ;
- les « Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » figurent dorénavant entre le « Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » et le « Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition ».

Bilan

« Conformément à l'application de la nouvelle réglementation (ANC 2020-01) :

- les écarts d'acquisition sont comptabilisés en « Immobilisations incorporelles » ;
- les écarts de conversion latents (actifs et passifs) sont conservés au bilan et respectivement comptabilisés en « Autres créances et comptes de régularisation » et en « Autres dettes et comptes de régularisation » ;
- les impôts différés actifs et passifs sont respectivement présentés en « Autres créances et comptes de régularisation » et « Autres dettes et comptes de régularisation ».

COMPTE DE RESULTAT

<i>En euros</i>		31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires	<i>Note 1</i>	92 331 546	78 666 329
Production stockée		9 918	(520 436)
Autres produits d'exploitation		209 217	82 058
Reprise de provisions et transferts de charges (*)		497 421	756 657
Total des produits d'exploitation		93 048 102	78 984 608
Achats consommés		(79 484 480)	(67 286 461)
Autres charges et charges externes		(3 884 563)	(3 992 924)
Impôts et taxes		(861 470)	(775 669)
Charges de personnel	<i>Note 2</i>	(7 109 071)	(5 702 269)
Dotation aux amortissements et provisions	<i>Note 3</i>	(923 410)	(915 294)
Autres charges		(10 142)	(9 950)
Total des charges d'exploitation		(92 273 136)	(78 682 567)
Résultat d'exploitation avant dotations aux			
amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		774 966	302 041
Dot. aux amt des écarts d'acquisition	<i>Note 8</i>	(113 479)	(63 618)
Résultat d'exploitation après dotations aux			
amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		661 487	238 423
Charges et produits financiers	<i>Note 4</i>	(163 149)	(131 356)
Charges et produits exceptionnels	<i>Note 5</i>	(5 111)	(93 927)
Impôt sur les résultats	<i>Note 6 et 7</i>	(159 504)	(18 065)
Résultat net des entreprises intégrées		333 723	(4 925)
Quote-part de résultat des stés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		333 723	(4 925)
Intérêts minoritaires		-	(1)
Résultat net (part du Groupe)		333 723	(4 924)
Résultat par action		11,12	-0,16
(*) dont transferts de charges		63 389	42 104

BILAN

<i>En euros</i>		31/12/2021	31/12/2020
		Net	Net
Immobilisations incorporelles	<i>Note 9</i>	2 132 403	677 328
Immobilisations corporelles	<i>Note 10</i>	13 905 652	5 988 757
Immobilisations financières	<i>Note 11</i>	94 770	358 647
ACTIF IMMOBILISE		16 132 825	7 024 732
Stocks et en-cours	<i>Note 12</i>	16 436 214	21 027 898
Clients et comptes rattachés		7 816 083	5 596 973
Autres créances régularisation	<i>Note 13</i>	4 842 396	3 889 688
Valeurs Mobilières Placement		-	-
Disponibilités		6 679 021	5 680 122
ACTIF CIRCULANT		35 773 714	36 194 681
TOTAL ACTIF		51 906 539	43 219 413

<i>En euros</i>		31/12/2021	31/12/2020
		Net	Net
Capital		5 209 100	3 000 000
Primes		4 123 505	-
Réserves		4 418 845	4 416 148
Résultat		333 723	(4 924)
CAPITAUX PROPRES GROUPE	<i>Note 14</i>	14 085 173	7 411 224
Capitaux propres minoritaires	<i>Note 14</i>	16 663	86
Provisions pour risques et charges	<i>Note 15</i>	2 338 358	72 000
Dettes :			
Emprunts et dettes financières	<i>Note 17</i>	6 911 888	4 804 555
Emprunts et dettes financières divers		-	-
Avances acomptes reçus		895 381	831 946
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>Note 18</i>	23 810 241	27 711 736
Autres dettes et comptes de régularisation	<i>Note 19</i>	3 848 835	2 387 866
TOTAL DETTES		35 466 345	35 736 103
TOTAL DU PASSIF		51 906 539	43 219 413

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net consolidé	333 723	(4 924)
Résultat minoritaire	-	(1)
Dotations aux amortissements	785 718	567 653
Variation des provisions	2 163 716	(303 294)
Plus values sur cessions d'actifs	(4 956)	54 902
Variation de l'impôt différé	(140 598)	(10 946)
Capacité d'autofinancement	3 137 603	303 390
Variation de Besoin en Fond de Roulement	(713 985)	3 496 761
Flux de trésorerie d'exploitation	2 423 618	3 800 151
Cessions d'actifs	46 640	-
Acquisitions d'actifs	(9 935 495)	(1 539 407)
Variation de périmètre	6 356 803	
Flux de trésorerie d'investissements	(3 532 052)	(1 539 407)
Variation des dettes	1 936 609	(69 986)
Dividendes versés		
Flux de trésorerie de financements	1 936 609	(69 986)
Total Flux de trésorerie	828 175	2 190 758
Variation nette de trésorerie au bilan	828 175	2 190 758
Trésorerie d'ouverture <i>Note 20</i>	5 677 811	3 487 053
Trésorerie de clôture <i>Note 20</i>	6 505 986	5 677 811

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

A - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

- Principes et méthodes de consolidation :

La société SAS BVAV FINANCIAL exerce directement un contrôle exclusif sur les dix sociétés, celle-ci est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Les comptes de la société consolidée ont été arrêtés au 31 décembre 2021.

Les impôts différés résultant des décalages fiscaux temporaires, les déficits reportables en avant dont le délai de récupération semble raisonnable, les charges ou créances latentes d'impôts, ainsi que ceux générées par les retraitements effectués en consolidation, ont été comptabilisés sans actualisation, en compte de régularisation pour les impôts différés nets actifs et en provision pour les impôts différés nets passifs.

- Principes comptables et méthodes d'évaluation :

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 ont été établis par référence aux règles et principes français et en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, notamment celles définies par le règlement ANC 2020-01, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Homogénéité des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le Groupe a mis en application la méthode rétrospective, le règlement 2014-03 relatifs respectivement à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Il a aussi été fait application du règlement 2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs, ainsi que du règlement ANC 2020.01

Toutes les transactions significatives intervenues entre les sociétés consolidées ont été éliminées ainsi que les résultats de ces transactions internes au Groupe, à savoir : achats et ventes de marchandises, produits et services, marges sur stocks, plus ou moins-values de cessions, produits et charges financiers, distributions de dividendes.

Des écarts ont été constatés à l'occasion de prises de participation sur l'exercice 2013, entre le prix d'acquisition des titres de sociétés consolidés et la quote-part du groupe dans ses capitaux propres retraités (Hors résultat) à la date d'entrée dans le périmètre de consolidation. Cet écart est affecté aux différences de valeur susceptibles d'être attribuées aux actifs et passifs identifiables.

Les différences de valeur (écarts d'évaluation) sont reclassées dans les comptes concernés du bilan et suivent les règles comptables du groupe qui leurs sont propres. La partie non affectée est inscrite sous la rubrique « immobilisations incorporelles » à l'actif du bilan et amortie selon le mode linéaire sur une durée de 15 ans. Ces critères sont dans les normes de la profession conformément au Règlement ANC 2020 01, tirant les conséquences de la transposition de la directive comptable du 26 juin 2013, qui précise les modalités d'application des nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation de l'écart d'acquisition, et offre la possibilité de poursuivre les plans d'amortissements des écarts d'acquisitions en cours au 1er janvier 2016

Comme pour le traitement dans les comptes sociaux, les produits et les charges constatés en résultats exceptionnels, sont ceux considérés comme extraordinaires et non récurrents par rapport à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques de l'exercice :

En date du 26 avril 2021, 4 contrats d'apports ont été signés, aux termes desquels Monsieur et Madame IZIKIAN, ainsi que leurs enfants ont fait apport à la société BVAV FINANCIAL, de la totalité des parts sociales qu'ils détenaient dans les sociétés suivantes :

- SCI DU PAYS DE FRANCE : 2.500 parts sociales évaluées à 982.131 euros
- SCI MASSIS SOA : 100 parts sociales évaluées à 2.005.565 euros
- SCI LIBERTE HAYASTAN : 3.850 parts sociales évaluées à 956.134 euros
- SCI AKABI CHANTILLY : 1.000 parts sociales évaluées à 2.389.132 euros

Ces apports ont été rémunérés par l'attribution aux apporteurs de 22.091 actions nouvelles de 100 euros de valeur nominale, avec une prime d'émission de 186,66 euros par action.

Suite à ces apports il a été décidé d'augmenter le capital de la société BVAV FINANCIAL (par AGE du 23.06.2021) à la somme de 5.209.100 euros, désormais divisé en 52.091 actions de 100 euros chacune.

En date du 31 décembre 2021, la société a acquis 51% des actions de la SAS SAINT-CYR MARINE, soit 255 parts sur les 500 parts composant le capital social.

Le Groupe a procédé à l'ouverture d'un nouveau site de ventes à Roissy, dont l'ouverture avait été repoussée en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Suite à la fermeture du site d'Epinay, la société ABVV AUTOMOBILES a cédé à la société BVVA AUTOMOBILES les agencements, ainsi que le matériel et mobilier qu'elle détenait sur ce site.

Les comptes ont été établis sur la base des éléments disponibles pour l'arrêté des comptes, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Les filiales du Groupe ont subi une baisse de leur activité. Ainsi, afin de faire face à la perte de chiffre d'affaires engendrée par la crise sanitaire, la société a mis en place un plan de continuation de l'activité à travers différentes mesures :

- Fermeture des différents sites de vente du groupe ;

- Mise en place du chômage partiel générant 145 636 € d'indemnités partielles.

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur prix de revient d'achat. Les règles d'amortissement ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe BVAV FINANCIAL.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Elles font l'objet de plans d'amortissements linéaires déterminés selon leur durée probable d'utilisation ou de provisions pour dépréciation si leur valeur vénale devient inférieure à leur valeur comptable.

Règles d'amortissement :

- | | |
|---------------------|-----------------------|
| -Brevets et marques | : linéaire 5 ans |
| -Logiciels | : linéaire 5 à 10 ans |
| -Fonds de commerce | : Non amortissable |

Les marges relatives aux cessions d'immobilisations entre sociétés du groupe sont retraitées du résultat des sociétés concernées.

Le Fonds de commerce ayant été acquis le 4 juillet 2016 aucune dépréciation n'a été constatée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, qui comprend le prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée et si applicable, coûts de remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement obtenus.

Le groupe retient comme amortissement économique, l'amortissement selon le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues des immobilisations :

- | | |
|-----------------------------|---------------|
| - Constructions/agencements | : 10 à 30 ans |
| - Matériels & Outillages | : 5 à 10 ans |
| - Autres immobilisations | : 2 à 10 ans |

Les marges relatives aux cessions d'immobilisations entre sociétés du groupe sont retraitées du résultat des sociétés concernées.

2. TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont annulés. Les immobilisations financières non éliminées en consolidation sont valorisées au coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

Les autres immobilisations financières sont constituées de divers dépôts et cautionnements.

Il n'y a pas de filiales et participations non consolidées.

3. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont estimées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture de l'exercice, ou au cours de couverture, pour celles qui ont fait l'objet d'un contrat de couverture en devises.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable ou pour faire face à des litiges et difficultés de recouvrement.

4. STOCK ET ENCOURS

Les règles d'inventaire et d'évaluation des stocks ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe, selon des procédures d'inventaires écrites.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés selon la méthode FIFO.

Les stocks de produits en cours et produits finis sont évalués au coût de production (incluant le prix matières, la main d'œuvre directe et les frais généraux liés proportionnels au coût des matières premières et consommables et au coût de la main d'œuvre directe).

Des dépréciations sont pratiquées au cas par cas sur les stocks de produits finis.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Au 31 décembre 2021, il n'y avait pas de marge en stock issue de transactions dans le groupe.

La valeur brute comptable globale du stock de marchandises s'élève à 16 994 K€

A compter du 1er janvier 2020, le pourcentage de dépréciation a été révisé afin d'obtenir un taux plus près du marché. La provision pour dépréciation des stocks de véhicules est égale à 1 % de la valeur brute des stocks après 3 mois de détention, plafonné à 36 mois.

Au 1er janvier 2021, le pourcentage de dépréciation 2020 a été maintenu.

Celle-ci s'élève à 557 K€ au 31 décembre 2021 et a été calculé selon la règle suivante :

- 1,00 % par mois de détention après 3 mois de détention

5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques, charges ou dépréciations nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

La provision pour départ en retraite a été constatée dans les comptes consolidés. Elle est calculée, sur la base des droits acquis non actualisées, en fonction de la convention collective dont dépend l'entreprise intégrée. L'étude actuarielle a été réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à celle-ci.

- Paramètres économiques :

=> aucun critère n'a été retenu dans cette évaluation.

- Paramètres sociaux :

=> Le taux de rotation retenu est très faible pour les ouvriers et employés

=> Le départ volontaire est prévu, sauf dérogation individuelle, à 62 ans

=> Un taux de cotisation sociales de 40%

=> Prise en charge des cotisations par IPSA : totale sur CFC et au prorata de l'indemnité remboursée

En tenant compte de ces paramètres, l'indemnité de fin de carrière ainsi que le capital de fin de carrière est de 790 k€ dont 70 k€ à la charge de l'entreprise intégrée, cependant l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 19 ans dans la profession.

Pour information, la prise en charge IPSA se limite à 34 029 € par salarié concerné.

6. AUTRES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF

Les autres postes d'actif et de passif sont estimés à leur valeur nominale.

7. IMPOTS DIFFÉRÉS

Le groupe utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation de ses impôts différés et latents sur les comptes consolidés.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des différences entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Les impôts différés sont calculés suivants les taux d'impôts connus à la date d'établissement des comptes consolidés. Ils correspondent aux décalages temporaires d'imposition.

B - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Nom	SIREN	Méthode de conso.	% Intérêt Ouv.	% Intérêt Clôt.	% Contrôle Ouv.	% Contrôle Clôt.
BVAV FINANCIAL SAS	789 171 956	Mere	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ABVV Automobiles SAS	320 496 367	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AVVB Automobiles SAS	821 616 919	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
ABVV MOBILITY SERVICES SAS	883 045 320	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
BVVA AUTOMOBILES SAS	884 098 013	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VAVB AUTOMOBILES SAS	884 094 368	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AKABI CHANTILLY SCI	820 375 277	IG		100,00%		100,00%
PAYS DE FRANCE SCI	409 889 417	IG		100,00%		100,00%
LIBERTE HAYASTAN SCI	500 514 872	IG		100,00%		100,00%
MASSIS SOA SCI	423 623 933	IG		100,00%		100,00%
SAINT CYR MARINE	403 842 743	IG		51,00%		51,00%

IG : Intégration globale

C - NOTES ANNEXES**NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT****Note 1. Chiffre d'affaires**

	31/12/2021	31/12/2020
Marchandises France	87 354 566	74 372 146
Production de biens France		
Production de services	4 976 980	4 294 183
Autres CA		
Chiffre d'affaires	92 331 546	78 666 329

Note 2. Charges de personnel et effectif moyen

	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et traitements	5 146 514	4 163 967
Charges sociales	1 962 557	1 538 302
Charges de personnel	7 109 071	5 702 269
Effectif à la clôture	113	94

Note 3. Dotation aux amortissements et provisions

	31/12/2021	31/12/2020
Dot aux Amts sur Immobilisations	672 239	504 035
Dot aux Provisions sur Actif circulant	245 171	384 259
Dotations aux Provisions, pour R & C	6 000	27 000
Dotations aux amts et prov.	923 410	915 294

Note 4. Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits de participations	-	-
Produits des autres immos financières	937	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur Provisions	-	-
Produits nets sur cession de VMP	-	-
Total des produits financiers	937	-
Dotations sur provisions et amortissements	-	-
Intérêts et charges assimilées	164 086	131 356
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cession de VMP	-	-
Total des charges financières	164 086	131 356
Résultat financier	(163 149)	(131 356)

Note 5. Résultat exceptionnel

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 650	31 063
Produits exceptionnels sur opérations en capital	46 640	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Total des produits exceptionnels	49 290	31 063
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 717	70 088
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	41 684	54 902
Dotations exceptionnelles aux provisions	-	-
Total des charges exceptionnelles	54 401	124 990
Résultat exceptionnel	(5 111)	(93 927)

Note 6. Impôt sur les bénéfices et Impôt différé

	31/12/2021	31/12/2020
Impôt exigible	300 102	29 011
Impôt différé	(140 598)	(10 946)
Impôt sur les résultats	159 504	18 065
	31/12/2021	31/12/2020
Impôt différé actif	224 587	85 619
Impôt différé passif	(39 088)	-
Solde d'impôt différé actif net	185 499	85 619

Note 7. Preuve de l'Impôt

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat net de l'ensemble consolidé	333 723	-4 925
Amortissement écart acquisition	35 260	63 618
Impôts courants	300 102	29 011
Impôts différés	-140 598	-10 946
Impôts sur les résultats	159 504	18 065
Résultat Consolidé avant impôts	528 487	76 758
Taux d'impôt théorique	25%	28%
Impôt Théorique	132 122	21 492
Impôt S/différences Permanentes	25 040	23 156
Impôt sur différence de taux	5 342	-26 583
Crédit d'impôt	-3 000	
Impôts comptabilisés	159 504	18 065
Ecart	0	0

Note 8. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Société	Brut	Amortissements au 31/12/2020	Dotation de l'année	Net
ABVV AUTOMOBILES SAS	954 268	524 848	63 618	365 802
AKABI CHANTILLY	1 178 036		39 268	1 138 768
LIBERTE HAYASTAN	241 850		8 062	233 788
MASSIS SOA	75 921		2 531	73 390
ST CYR MARINE	55 370			55 370
Ecart acquisition	2 505 445	524 848	113 479	1 867 118

Société	Brut	Amortissements au 31/12/2020	Reprise de l'année	Net
PAYS DE FRANCE	-2 346 577		-78 219	-2 268 358
			0	
Ecart acquisition négatif	-2 346 577	0	-78 219	-2 268 358

L'écart d'acquisition de ST CYR sera amorti à partir du 1 janvier 2022.

Note 9. Immobilisations incorporelles

	31/12/2020	Variation périmètre	Acquisitions	Cession	virement	Autres	31/12/2021
Ecart d'acquisition	954 268	1 551 177				-	2 505 445
Ecart d'acquisition - Amt	524 848		113 479				638 327
Brevets-valeur brute	47 590	2 315	17 773	20 538			47 140
Brevets - Amortissements	29 682	2 315	8 017	20 538		-	19 476
Autres immo incrop - VB	-						-
Autres immo incrop - Amt	-						-
Fonds de commerce - VB	230 000	7 622				-	237 622
Fonds de commerce - Amt	-					-	-
Immobilisations incorporelles	677 328	1 558 799	(103 723)	-	-	-	2 132 404

Note 10. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

Les installations, matériel et outillage ne comprennent pas de matériel en crédit-bail.

	31/12/2020	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions	Virements	Autres	31/12/2021
Terrain	-	1 780 733			-		1 780 733
Constructions - VB	6 483 695	4 379 030	515 263	509 596	21 585	-	10 889 977
Constructions - Amt	1 890 142	1 559 507	313 240	400 450	-	-	3 362 439
Autres immob. - VB	2 708 009	226 145	1 625 194	375 565	-	-	4 183 783
Autres immob. - Amt	1 345 390	215 695	351 931	290 938	-	-	1 622 078
Immobilisations en cours	11 000						11 000
Immo en cours	21 585	1 709 850	314 826		(21 585)		2 024 676
Immobilisations corporelles	5 988 757	6 320 556	1 790 112	193 773	-	-	13 905 652

Note 11. Immobilisations financières

Les immobilisations financières du Groupe sont des créances de plus d'un an sont composées des éléments suivants:

	Brut	Amts	Net au 31/12/21	31/12/2020
Participations	-	-	-	-
Créances sur Participations	-	-	-	-
Autres Immob. Financières	94 770	-	94 770	358 647
Immobilisations financières	94 770	-	94 770	358 647

Note 12. Stocks et encours

	Brut	Provisions	Net au 31/12/21	31/12/2020
Matières premières, Appro	57 500		57 500	16 066
Encours production de biens	136 170	-	136 170	145 207
Encours production de services	36 114	-	36 114	2 194
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	16 764 197	557 767	16 206 430	20 864 431
Stocks	16 993 981	557 767	16 436 214	21 027 898

Note 13. Autres créances et comptes de régularisation

	Brut	Provisions	Net au 31/12/21	31/12/2020
Avances & Acomptes versés	3 674		3 674	9 013
Autres Créances	4 286 782	-	4 286 782	3 534 961
Impôt différé actif	224 587	-	224 587	85 619
Charges constatées d'avance	327 353	-	327 353	260 095
Autres créances et comptes de régul.	4 842 396	-	4 842 396	3 889 688

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Avances & Acomptes versés	3 674	3 674		
Autres Créances	4 286 782	4 286 782		
Impôt différé actif	224 587	224 587		
Charges constatées d'avance	327 353	327 353		
Autres créances et comptes de régularisation	4 842 396	4 842 396	-	-

Note 14. Variation des capitaux propres

	Situation au 31/12/2020	Affectation Résultat 31/12/2020	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2021	Situation au 31/12/2021
Capital social	3 000 000	-	2 209 100	-	-	5 209 100
Primes	-	-	4 123 505	-	-	4 123 505
Réserves consolidées	4 416 148	(4 924)		7 621	-	4 418 845
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	(4 924)	4 924	-	-	333 723	333 723
Total capitaux propres	7 411 224	-	6 332 605	7 621	333 723	14 085 173

	Situation au 31/12/2020	Affectation Résultat 31/12/2020	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2021	Situation au 31/12/2021
Réserves minoritaires	87	(1)		16 577		16 663
Résultat minoritaire	(1)	1			-	-
Total minoritaires	86	-	-	16 577	-	16 663

Note 15. Provisions pour risques et charges

	Brut	Provisions	Net au 31/12/21	31/12/2020
Provisions pour risques (note 8)	2 268 358		2 268 358	
Provisions pour charges	70 000	-	70 000	72 000
Prov pour risques et charges	2 338 358	-	2 338 358	72 000

	Solde d'ouverture	Dotation exercice	Reprise Provision	Changement de méthode	Variation de Périmètre	Autres	31/12/2021
Provisions pour risques (note 8)	-		78 219		2 346 577	-	2 268 358
Provisions pour charges	72 000	6 000	8 000			-	70 000
Provisions pour charges	-						-
Provisions risques et charges	72 000	6 000	86 219	-	2 346 577	-	2 338 358

Note 16. Provisions inscrites au bilan

	Brut	Provisions	Net au 31/12/21	31/12/2020
Provisions réglementées	-		-	-
Provisions pour risques et charges		-	-	
Provisions pour dépréciation	577 942	-	577 942	680 584
Provisions actifs	577 942	-	577 942	680 584

	Solde d'ouverture	Dotation exercice	Reprise Provision	Changement de méthode	Variation de Périmètre	Autres	31/12/2021
Provisions réglementées						-	-
Provisions pour risques et charges						-	-
Provisions pour dépréciation	680 584	245 171	347 813				577 942
Total des provisions actifs	680 584	245 171	347 813	-	-	-	577 942

Note 17. Emprunts et dettes financières divers

	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts & dettes /Ets de Crédit	6 733 256	4 802 244
Concours bancaires & découvert	178 632	2 311
Total emprunts et dettes financières	6 911 888	4 804 555

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts & dettes /Ets de Crédit	6 733 256	3 154 153	3 302 648	276 455
Autres dettes financières	5 597	5 597		
Concours bancaires & découvert	173 035	173 035	-	
Total emprunts et dettes financières	6 911 888	3 332 785	3 302 648	276 455

Note 18. Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs & comptes rattachés	23 810 241	27 711 736
Fournisseurs & comptes rattachés	23 810 241	27 711 736

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Fournisseurs & comptes rattachés	23 810 241	23 810 241	-	
Fournisseurs & comptes rattachés	23 810 241	23 810 241	-	-

Note 19. Autres dettes et comptes de régularisation

	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fiscales et sociales	3 221 157	2 061 659
Impôts différés passif	39 088	
Autres dettes	409 887	318 405
Produits constatés d'avance	178 703	7 802
Autres dettes et comptes de régularisation	3 848 835	2 387 866

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Dettes fiscales	1 923 139	1 923 139		
Impôts différés passif	39 088	39 088		
Dettes sociales	1 298 018	1 298 018		
Autres dettes	409 887	409 887		
Produits constatés d'avance	178 703	178 703		
Autres dettes et comptes de régularisation	3 848 835	3 848 835	-	-

NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Note 20. Trésorerie

	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	6 679 021	5 680 122
Concours bancaires courants	(173 035)	(2 311)
Total Trésorerie brut	6 505 986	5 677 811

Note 21. Etat des engagements donnés hors bilan

Rubriques	TOTAL
Avals et cautions : Caution solidaire BVAV / AVVB / BVVA	2 825 616
Cession nantissement dailly	165 000
Autres engagements donnés	
- Nantissement fonds Commerc. S/emprunt L.C.L	4 025 000
- Nantissement fonds Commerce	1 090 000
- Hypothèque conventionnelle	1 034 936
- Inscription privilège prêteur en denier	928 000
Nantissement produit épargne Crédit Agricole	250 000
- Autres (dont Intérêts sur Emprunts)	96 109
TOTAL	10 414 661

Note 22. Etat des engagements reçus hors bilan

Rubriques	TOTAL
Avals et cautions : Caution solidaire BVAV FINANCIAL / AVVB AUTOMOBILES	1 590 000
Caution prêt Crédit Agricole, Caisse Epargne	1 045 000
Caution constructeur automobile	623 000
Garantie BVAV première demande de 311 K€ (au titre du contrat financement FCA de 300K€)	310 616
TOTAL	3 568 616

Note 23. Dettes garanties par des sûretés réelles

Rubriques	Montant garanti
Emprunts et Dettes envers Etablissements de Crédit	
- ABVV Automobiles SAS (a)	2 756 756
- AKABI CHANTILLY	904 827
- AVVB Automobiles SAS (b)	559 364
- BVAV Automobiles	1 500 000
- BVVA Automobiles	824 134
- ST CYR MARINE	-
- VAVB Automobiles	88 648
Emprunts et Dettes Financières Divers	
TOTAL	6 453 729

(a) Nantissement du fonds commercial ABVV Automobiles

(b) Nantissement du fonds commercial AVVB Automobiles

Note 24. Etat des frais d'émissions d'emprunts :

Néant

Note 25. Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice est de 63 531 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires pris en charge au titre du contrôle légal des comptes : 63 531 € HT
- dont 51 031 € HT par le cabinet APLITEC
- et 12 500 € HT par le cabinet A.G. EXPERTISE
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services autres que pour la certification des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées aux dispositions de l'article L. 822-11 du Code de Commerce: Néant

NOTES SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Crise sanitaire Covid-19 :

Le Groupe surveille étroitement les conséquences de l'épidémie de la Covid-19 sur ses activités. En tout état de cause, la continuité d'exploitation des sociétés du Groupe n'est à ce jour pas compromise.

BVAV FINANCIAL

Société par actions simplifiée
au capital de 5 209 100 euros

Siège social : Cité de l'Auto - 4 rue de Dion Bouton, 95310 Saint Ouen l'Aumône
RCS PONTOISE 789 171 956

(ci-après la « **Société** »)

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

La crise sanitaire liée à la COVID-19 s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021. L'état d'urgence sanitaire a été prolongé et des mesures de restriction ont été prises par le gouvernement français.

Notre Groupe, sur l'impulsion donnée par notre Société, s'est, à nouveau adapté, à cette situation exceptionnelle :

- fermeture temporaire des sites de vente de nos filiales (Gonesse, Epinay, Roissy et SOA 1),
- réactivation du télétravail pour les collaborateurs dont les fonctions le permettent,
- mise au chômage partiel d'une partie des équipes de la Société et de ses filiales pendant la période de fermeture et indemnisation en conséquence. A ce titre, la Société a perçu une indemnisation d'un montant de 30.296 € au cours de l'exercice écoulé ;



Néanmoins, notre chiffre d'affaires global est reparti à la hausse sans pour autant retrouver le niveau d'avant crise sanitaire. Cette croissance est notamment le fruit du choix qui a été fait, par notre Société, d'accroître significativement le recours à la publicité de nos filiales.

Notre Société, afin de faciliter l'activité de ses filiales ou leur recours à l'emprunt, a consenti divers engagements hors bilan :

- cautionnement solidaire à hauteur de 100 000 euros (plus intérêts et frais) au titre de l'emprunt contracté par VAVB Automobiles auprès du Crédit Agricole Agence CAE Nord ;
- cautionnement solidaire à hauteur de 1 590 000 euros (plus intérêts et frais) à titre de contre-garantie de la caution bancaire donnée par la Caisse d'Epargne et de Prévoyance des Hauts de France au profit de AVVB Automobiles ;
- cautionnement solidaire à hauteur de 825 000 euros (plus intérêts et frais) au titre de l'emprunt souscrit auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance des Hauts de France par BVVA Automobiles ;
- cautionnement solidaire à hauteur de 150 000 euros (plus intérêts et frais) au titre des financements contractés par VAVB Automobiles auprès de la société SEFIA ;
- Cautionnement solidaire à hauteur de 310 616 euros de AVVB Automobiles (garantie BVAV FINANCIAL à première demande) en garantie du contrat de financement FCA de 300 000 euros.

Notre Société a renforcé les capitaux propres de la filiale BVVA Automobiles en participant à deux augmentations de capital au cours de l'exercice 2021, d'un montant total de 430 500 euros.

Notre Groupe a continué à se structurer, en regroupant, sous notre Société, les sociétés détenant les biens immobiliers occupés par les différentes filiales opérationnelles de notre Société.

Ainsi, les associés de notre Société, Messieurs et Madame Izikian et leurs enfants, ont apporté, dans le cadre d'une augmentation du capital social en date du 23 juin 2021 d'un montant total, hors prime d'émission, de 2 209 100 euros, les parts sociales suivantes :

- 2 500 parts sociales de la Société SCI DU PAYS DE FRANCE (RCS 409 889 417), évaluées à un montant de 982.131 euros ;
- 100 parts sociales de la Société SCI MASSIS SOA (RCS 423 623 933), évaluées à un montant global de 2 005 565 euros ;
- 3 850 parts sociales de la Société SCI LIBERTE HAYASTAN (RCS 500 514 872), évaluées à un montant global de 956 134 euros ;
- 1 000 parts sociales de la Société SCI AKABI CHANTILLY (RCS 820 375 277), évaluées à un montant global de 2 389 132 euros.

Notre Société a également acquis, en date du 31 décembre 2021, 51 % des actions de la société par actions simplifiée SAINT CYR MARINE (403 842 743 RCS Toulon), moyennant le montant global de 65 000 euros.

Ces nouvelles filiales ont, selon le cas, adhéré aux conventions intra-Groupe existantes (notamment convention de prestations de services et de centralisation de trésorerie), ou conclu avec notre Société des conventions spécifique en matière de centralisation de trésorerie notamment.

Dans le cadre d'un projet de transmission familiale de notre Groupe, l'actionnariat de notre Société a été réorganisé aux termes de donations partages effectuées par Monsieur et Madame Izikian au profit de leurs enfants en date du 21 décembre 2021, et un pacte Dutreil a été conclu.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

L'état d'urgence sanitaire a pris fin le 1^{er} juin 2021 et a laissé la place à un régime transitoire prolongé jusqu'au 31 juillet 2022. Malgré ce prolongement, la Société estime que la poursuite de son activité n'est pas remise en cause.

Notre Groupe, via la Société ABVV AUTOMOBILES, est devenu le distributeur exclusif en Ile-de-France de la marque LEVC (taxi londonien).

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Avec la levée des restrictions imposées pour lutter contre la COVID-19 le 14 mars 2022, nous espérons reprendre une activité normale et une progression de notre chiffre d'affaires.

Toutefois, nous serons attentifs aux conséquences sur notre activité des nouveaux risques mondiaux : guerre en Ukraine, confinement Zéro Covid en Chine, inflation, hausse des prix de l'énergie et des matières premières, pénurie de composants électroniques et allongement des délais de livraisons pouvant impacter la réception des véhicules que notre Groupe vend.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

- ⇒ La Société détient 100 % du capital de la société ABVV AUTOMOBILES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2021, un chiffre d'affaires de 63 094 998 euros et un bénéfice de 440 970 euros ;
- ⇒ La Société détient 99,99 % du capital social de la société AVVB AUTOMOBILES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2021, un chiffre d'affaires de 19 614 645 euros et un bénéfice de 30 860 euros ;
- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société BVVA AUTOMOBILES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2021, un chiffre d'affaires de 863 euros et une perte de (34 541) euros ;

- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société VAVB AUTOMOBILES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2021, un chiffre d'affaires de 10 571 216 euros et une perte de (428 756) euros ;
- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société ABVV MOBILITY SERVICES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2021, un chiffre d'affaires de 376 094 euros et une perte de (153 496) euros ;
- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société SCI PAYS DE FRANCE. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2021, un chiffre d'affaires de 79 800 euros et un bénéfice de 51 633 euros ;
- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société SCI MASSIS SOA. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2021, un chiffre d'affaires de 280 800 euros et un bénéfice de 165 621 euros ;
- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société SCI LIBERTE HAYASTAN. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2021, un chiffre d'affaires de 150 000 euros et un bénéfice de 84 817 euros ;
- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société SCI AKABI CHANTILLY. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2021, un chiffre d'affaires de 538 572 euros et un bénéfice de 273 136 euros ;
- ⇒ La Société détient 51 % du capital social de la société SAINT CYR MARINE. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2021, un chiffre d'affaires de 1 287 860 euros et un bénéfice de 15 671 euros.

Prises de participation ou prises de contrôle

Comme rappelé précédemment, depuis l'augmentation de son capital social en date du 23 juin 2021, notre Société est propriétaire de :

- 100% du capital social de la Société SCI DU PAYS DE FRANCE ;
- 100% du capital social de la Société SCI MASSIS SOA ;
- 100% du capital social de la Société SCI LIBERTE HAYASTAN ;
- 100 % du capital social de la Société SCI AKABI CHANTILLY.

Notre Société a également acquis, en date du 31 décembre 2021, 51 % des actions de la société par actions simplifiée SAINT CYR MARINE (403 842 743 RCS Toulon).

Notre Société a participé à deux augmentations de capital, en juin et décembre 2021, d'un montant total de 430 500 euros, pour renforcer les capitaux propres de sa filiale BVVA Automobiles.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Nous vous informons être dans l'incapacité d'extraire les délais de paiement de nos clients et de nos fournisseurs.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 918 369 euros contre 2 679 208 euros lors de l'exercice précédent, soit une croissance de 8,93%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 57 806 euros contre 2 860 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks est nul.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 424 970 euros contre 302 633 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 54 926 euros contre 63 564 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 674 973 euros contre 1 616 595 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 719 294 euros contre 678 738 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 27 personnes contre 29 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 476 euros contre 308 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 874 639 euros contre 2 661 839 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 101 535 euros contre 20 228 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de (1 465) euros (nul pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 100 070 euros contre 20 228 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de (53) euros contre (5 057) euros pour l'exercice précédent,
- d'un impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressortant à 20 460 euros contre 3 034 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde ainsi par un bénéfice de 79 557 euros contre un bénéfice de 12 137 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 Décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 15 723 940 euros contre 5 004 431 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 79 557 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	79 557 euros
A la « Réserve légale » (5% du résultat)	3 978 euros

Solde	75 579 euros
En totalité au compte « Autres Réserves » qui s'élèvera ainsi à 1 083 762 euros.	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 10 473 407 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2021, le périmètre de consolidation du groupe BVAV FINANCIAL comprenait les sociétés suivantes :

Sociétés présentes dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2020 :

- La société BVAV FINANCIAL (société mère consolidante) ;
- La société ABVV AUTOMOBILES (100%) ;
- La société AVVB AUTOMOBILES (99,99%) ;
- La société ABVV MOBILITY SERVICES (100%) ;
- La société BVVA AUTOMOBILES (100%) ;
- La société VAVB AUTOMOBILES (100%).

Sociétés entrées dans le périmètre de consolidation de l'exercice 2021 :

- La société LIBERTE HAYASTAN (100 %) ;
- La société AKABI CHANTILLY (100 %) ;
- La société MASSIS SOA (100 %) ;
- La société PAYS DE FRANCE (100 %) ;
- La société SAINT CYR MARINE (51 %).

Changement de méthodes comptables :

Les changements de méthode comptables effectués en application du règlement ANC 2020-01, applicable aux comptes consolidés au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} Janvier 2021, sont décrits pour les comptes annuels consolidés qui vous avaient été communiqués.

Compte de résultat

La situation de l'ensemble constitué par les onze sociétés comprises dans la consolidation est la suivante :

Les produits d'exploitation du groupe se sont élevés à 93 048 102 euros contre 78 984 608 euros au cours de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation du groupe se sont élevées à 92 273 136 euros contre 78 682 567 euros au cours de l'exercice précédent.

Les résultats de l'activité du groupe se soldent par un résultat positif d'exploitation avant dotation aux amortissements des écarts d'acquisition de 774 966 euros contre 302 041 euros au cours de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier déficitaire de (163 149) contre (131 356) euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 611 817 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de déficitaire de (5 111) euros contre (93 927) euros au cours de l'exercice précédent,
- d'un impôt sur les résultats du Groupe de 159 504 euros contre 18 065 euros pour l'exercice précédent,
- de la dotation d'amortissement des écarts d'acquisition de 113 479 euros,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice consolidé de 333 723 euros contre une perte de (4 924) euros pour l'exercice précédent.

Compte de bilan :

Le total du bilan consolidé s'élève à 51 906 539 euros contre 43 219 413 euros lors de l'exercice précédent.

Les capitaux propres consolidés s'établissent à 14 085 173 euros contre 7 411 224 euros pour l'exercice précédent.

L'endettement consolidé (en ce compris les dettes fournisseurs et avances) est passé de 35 736 103 euros à la clôture de l'exercice précédent à 35 466 345 euros au 31 décembre 2021.

Nous vous précisons que les principaux risques et incertitudes auquel le groupe est confronté sont ceux inhérents au secteur automobile, ainsi qu'à la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Nous n'avons, au sein du groupe, aucune activité en matière de recherche et développement.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à vos dirigeants quitus de leur gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Paris le 15 juin 2022

Le Président

Monsieur Grégoire IZIKIAN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. IZIKIAN', written in a cursive style.



APLITEC

Siège Social : 4-14 rue Ferrus

75014 PARIS

SAS D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Capital de : 2.170.420 € - RCS PARIS B 702 034 802

Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Paris



AG EXPERTISE

Siège Social : 10 Rue Vandrezanne

75013 PARIS

SAS D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Capital de 175.00 € - RCS PARIS B 379 709 702

Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Paris

BVAV FINANCIAL

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

**APLITEC**

Siège Social : 4-14 rue Ferrus
75014 PARIS

SAS D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Capital de : 2.170.420 € - RCS PARIS B 702 034 802
Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Paris

**AG EXPERTISE**

Siège Social : 10 Rue Vandrezanne
75013 PARIS

SAS D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Capital de 175.00 € - RCS PARIS B 379 709 702
Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Paris

BVAV FINANCIAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 209 100 €

**Siège social : 4 Rue de Dion Bouton CITE DE L'AUTO
95310 SAINT OUEN L'AUMÔNE**

789 171 956 RCS PONTOISE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'Assemblée Générale de la société BVAV FINANCIAL SAS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BVAV FINANCIAL SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION**REFERENTIEL D'AUDIT**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes consolidés concernant :

- les paragraphes de la « Note liminaire » de l'annexe des comptes consolidés qui illustre les principales incidences de la première application du règlement ANC n°2020-01 relatif aux comptes consolidés.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

La note intitulée 4. « Stocks et Encours » figurant dans la partie « Principes et méthodes de consolidation » de l'annexe des comptes consolidés indique les modalités d'évaluation et de dépréciation des stocks. Nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes, leur correcte application et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à PARIS, le 15 juin 2022
Les Commissaires aux comptes

APLITEC, représentée par



Margaret MARTI

AG EXPERTISE, représentée par



Grégoire PROUST

BVAV FINANCIAL SAS

Comptes consolidés au 31 décembre 2021

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT	4
BILAN	5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	6
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	7
A - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION	7
1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	9
2. TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10
3. CREANCES ET DETTES	10
4. STOCK ET ENCOURS	10
5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11
6. AUTRES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF	11
7. IMPOTS DIFFERES	11
B - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	12
C - NOTES ANNEXES	13
Note 1. Chiffre d'affaires	13
Note 2. Charges de personnel et effectif moyen	13
Note 3. Dotation aux amortissements et provisions	14
Note 4. Résultat financier	14
Note 5. Résultat exceptionnel	15
Note 6. Impôt sur les bénéfices et Impôt différé	15
Note 7. Preuve de l'Impôt	16
Note 8. Ecart d'acquisition	17
Note 9. Immobilisations incorporelles	17
Note 10. Immobilisations corporelles	18
Note 11. Immobilisations financières	18
Note 12. Stocks et encours	18
Note 13. Autres créances et comptes de régularisation	19
Note 14. Variation des capitaux propres	19
Note 15. Provisions pour risques et charges	20
Note 16. Provisions inscrites au bilan	20
Note 17. Emprunts et dettes financières divers	21
Note 18. Fournisseurs et comptes rattachés	21
Note 19. Autres dettes et comptes de régularisation	22
Note 20. Trésorerie	23
Note 21. Etat des engagements donnés hors bilan	23
Note 22. Etat des engagements reçus hors bilan	24
Note 23. Dettes garanties par des sûretés réelles	24
Note 24. Etat des frais d'émissions d'emprunts :	25
Note 25. Honoraires des commissaires aux comptes :	25

Note liminaire

Le règlement ANC 2020-01 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 unifie, abroge et remplace les trois principaux règlements relatifs aux comptes consolidés, dont le CRC 99-02 pour les sociétés commerciales et entreprises publiques.

Des notes préalables aux états de synthèse ont été insérées lorsque des changements de présentation significatifs ont été enregistrés.

Compte de résultat

« Conformément à l'application de la nouvelle réglementation (ANC 2020-01) :

- les agrégats « Résultat courant des entreprises intégrées » et « Résultat d'exploitation » n'existent plus. Les agrégats « Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » et « Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » ont été créés ;
- les « Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » figurent dorénavant entre le « Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition » et le « Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition ».

Bilan

« Conformément à l'application de la nouvelle réglementation (ANC 2020-01) :

- les écarts d'acquisition sont comptabilisés en « Immobilisations incorporelles » ;
- les écarts de conversion latents (actifs et passifs) sont conservés au bilan et respectivement comptabilisés en « Autres créances et comptes de régularisation » et en « Autres dettes et comptes de régularisation » ;
- les impôts différés actifs et passifs sont respectivement présentés en « Autres créances et comptes de régularisation » et « Autres dettes et comptes de régularisation ».

COMPTE DE RESULTAT

<i>En euros</i>		31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires	<i>Note 1</i>	92 331 546	78 666 329
Production stockée		9 918	(520 436)
Autres produits d'exploitation		209 217	82 058
Reprise de provisions et transferts de charges (*)		497 421	756 657
Total des produits d'exploitation		93 048 102	78 984 608
Achats consommés		(79 484 480)	(67 286 461)
Autres charges et charges externes		(3 884 563)	(3 992 924)
Impôts et taxes		(861 470)	(775 669)
Charges de personnel	<i>Note 2</i>	(7 109 071)	(5 702 269)
Dotation aux amortissements et provisions	<i>Note 3</i>	(923 410)	(915 294)
Autres charges		(10 142)	(9 950)
Total des charges d'exploitation		(92 273 136)	(78 682 567)
Résultat d'exploitation avant dotations aux			
amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		774 966	302 041
Dot. aux amt des écarts d'acquisition	<i>Note 8</i>	(113 479)	(63 618)
Résultat d'exploitation après dotations aux			
amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		661 487	238 423
Charges et produits financiers	<i>Note 4</i>	(163 149)	(131 356)
Charges et produits exceptionnels	<i>Note 5</i>	(5 111)	(93 927)
Impôt sur les résultats	<i>Note 6 et 7</i>	(159 504)	(18 065)
Résultat net des entreprises intégrées		333 723	(4 925)
Quote-part de résultat des stés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		333 723	(4 925)
Intérêts minoritaires		-	(1)
Résultat net (part du Groupe)		333 723	(4 924)
Résultat par action		11,12	-0,16
(*) dont transferts de charges		63 389	42 104

BILAN

<i>En euros</i>		31/12/2021	31/12/2020
		Net	Net
Immobilisations incorporelles	Note 9	2 132 403	677 328
Immobilisations corporelles	Note 10	13 905 652	5 988 757
Immobilisations financières	Note 11	94 770	358 647
ACTIF IMMOBILISE		16 132 825	7 024 732
Stocks et en-cours	Note 12	16 436 214	21 027 898
Clients et comptes rattachés		7 816 083	5 596 973
Autres créances régularisation	Note 13	4 842 396	3 889 688
Valeurs Mobilières Placement		-	-
Disponibilités		6 679 021	5 680 122
ACTIF CIRCULANT		35 773 714	36 194 681
TOTAL ACTIF		51 906 539	43 219 413

<i>En euros</i>		31/12/2021	31/12/2020
		Net	Net
Capital		5 209 100	3 000 000
Primes		4 123 505	-
Réserves		4 418 845	4 416 148
Résultat		333 723	(4 924)
CAPITAUX PROPRES GROUPE	Note 14	14 085 173	7 411 224
Capitaux propres minoritaires	Note 14	16 663	86
Provisions pour risques et charges	Note 15	2 338 358	72 000
Dettes :			
Emprunts et dettes financières	Note 17	6 911 888	4 804 555
Emprunts et dettes financières divers		-	-
Avances acomptes reçus		895 381	831 946
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 18	23 810 241	27 711 736
Autres dettes et comptes de régularisation	Note 19	3 848 835	2 387 866
TOTAL DETTES		35 466 345	35 736 103
TOTAL DU PASSIF		51 906 539	43 219 413

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net consolidé	333 723	(4 924)
Résultat minoritaire	-	(1)
Dotations aux amortissements	785 718	567 653
Variation des provisions	2 163 716	(303 294)
Plus values sur cessions d'actifs	(4 956)	54 902
Variation de l'impôt différé	(140 598)	(10 946)
Capacité d'autofinancement	3 137 603	303 390
Variation de Besoin en Fond de Roulement	(713 985)	3 496 761
Flux de trésorerie d'exploitation	2 423 618	3 800 151
Cessions d'actifs	46 640	-
Acquisitions d'actifs	(9 935 495)	(1 539 407)
Variation de périmètre	6 356 803	
Flux de trésorerie d'investissements	(3 532 052)	(1 539 407)
Variation des dettes	1 936 609	(69 986)
Dividendes versés		
Flux de trésorerie de financements	1 936 609	(69 986)
Total Flux de trésorerie	828 175	2 190 758
Variation nette de trésorerie au bilan	828 175	2 190 758
Trésorerie d'ouverture <i>Note 20</i>	5 677 811	3 487 053
Trésorerie de clôture <i>Note 20</i>	6 505 986	5 677 811

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

A - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

- Principes et méthodes de consolidation :

La société SAS BVAV FINANCIAL exerce directement un contrôle exclusif sur les dix sociétés, celle-ci est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Les comptes de la société consolidée ont été arrêtés au 31 décembre 2021.

Les impôts différés résultant des décalages fiscaux temporaires, les déficits reportables en avant dont le délai de récupération semble raisonnable, les charges ou créances latentes d'impôts, ainsi que ceux générées par les retraitements effectués en consolidation, ont été comptabilisés sans actualisation, en compte de régularisation pour les impôts différés nets actifs et en provision pour les impôts différés nets passifs.

- Principes comptables et méthodes d'évaluation :

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 ont été établis par référence aux règles et principes français et en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, notamment celles définies par le règlement ANC 2020-01, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Homogénéité des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le Groupe a mis en application la méthode rétrospective, le règlement 2014-03 relatifs respectivement à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Il a aussi été fait application du règlement 2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs, ainsi que du règlement ANC 2020.01

Toutes les transactions significatives intervenues entre les sociétés consolidées ont été éliminées ainsi que les résultats de ces transactions internes au Groupe, à savoir : achats et ventes de marchandises, produits et services, marges sur stocks, plus ou moins-values de cessions, produits et charges financiers, distributions de dividendes.

Des écarts ont été constatés à l'occasion de prises de participation sur l'exercice 2013, entre le prix d'acquisition des titres de sociétés consolidés et la quote-part du groupe dans ses capitaux propres retraités (Hors résultat) à la date d'entrée dans le périmètre de consolidation. Cet écart est affecté aux différences de valeur susceptibles d'être attribuées aux actifs et passifs identifiables.

Les différences de valeur (écarts d'évaluation) sont reclassées dans les comptes concernés du bilan et suivent les règles comptables du groupe qui leurs sont propres. La partie non affectée est inscrite sous la rubrique « immobilisations incorporelles » à l'actif du bilan et amortie selon le mode linéaire sur une durée de 15 ans. Ces critères sont dans les normes de la profession conformément au Règlement ANC 2020 01, tirant les conséquences de la transposition de la directive comptable du 26 juin 2013, qui précise les modalités d'application des nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation de l'écart d'acquisition, et offre la possibilité de poursuivre les plans d'amortissements des écarts d'acquisitions en cours au 1er janvier 2016

Comme pour le traitement dans les comptes sociaux, les produits et les charges constatés en résultats exceptionnels, sont ceux considérés comme extraordinaires et non récurrents par rapport à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques de l'exercice :

En date du 26 avril 2021, 4 contrats d'apports ont été signés, aux termes desquels Monsieur et Madame IZIKIAN, ainsi que leurs enfants ont fait apport à la société BVAV FINANCIAL, de la totalité des parts sociales qu'ils détenaient dans les sociétés suivants :

- SCI DU PAYS DE FRANCE : 2.500 parts sociales évaluées à 982.131 euros
- SCI MASSIS SOA : 100 parts sociales évaluées à 2.005.565 euros
- SCI LIBERTE HAYASTAN : 3.850 parts sociales évaluées à 956.134 euros
- SCI AKABI CHANTILLY : 1.000 parts sociales évaluées à 2.389.132 euros

Ces apports ont été rémunérés par l'attribution aux apporteurs de 22.091 actions nouvelles de 100 euros de valeur nominale, avec une prime d'émission de 186,66 euros par action.

Suite à ces apports il a été décidé d'augmenter le capital de la société BVAV FINANCIAL (par AGE du 23.06.2021) à la somme de 5.209.100 euros, désormais divisé en 52.091 actions de 100 euros chacune.

En date du 31 décembre 2021, la société a acquis 51% des actions de la SAS SAINT-CYR MARINE, soit 255 parts sur les 500 parts composant le capital social.

Le Groupe a procédé à l'ouverture d'un nouveau site de ventes à Roissy, dont l'ouverture avait été repoussée en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Suite à la fermeture du site d'Epinay, la société ABVV AUTOMOBILES a cédé à la société BVVA AUTOMOBILES les agencements, ainsi que le matériel et mobilier qu'elle détenait sur ce site.

Les comptes ont été établis sur la base des éléments disponibles pour l'arrêté des comptes, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Les filiales du Groupe ont subi une baisse de leur activité. Ainsi, afin de faire face à la perte de chiffre d'affaires engendrée par la crise sanitaire, la société a mis en place un plan de continuation de l'activité à travers différentes mesures :

- Fermeture des différents sites de vente du groupe ;

- Mise en place du chômage partiel générant 145 636 € d'indemnités partielles.

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur prix de revient d'achat. Les règles d'amortissement ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe BVAV FINANCIAL.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Elles font l'objet de plans d'amortissements linéaires déterminés selon leur durée probable d'utilisation ou de provisions pour dépréciation si leur valeur vénale devient inférieure à leur valeur comptable.

Règles d'amortissement :

- | | |
|---------------------|-----------------------|
| -Brevets et marques | : linéaire 5 ans |
| -Logiciels | : linéaire 5 à 10 ans |
| -Fonds de commerce | : Non amortissable |

Les marges relatives aux cessions d'immobilisations entre sociétés du groupe sont retraitées du résultat des sociétés concernées.

Le Fonds de commerce ayant été acquis le 4 juillet 2016 aucune dépréciation n'a été constatée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, qui comprend le prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée et si applicable, coûts de remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement obtenus.

Le groupe retient comme amortissement économique, l'amortissement selon le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues des immobilisations :

- | | |
|-----------------------------|---------------|
| - Constructions/agencements | : 10 à 30 ans |
| - Matériels & Outillages | : 5 à 10 ans |
| - Autres immobilisations | : 2 à 10 ans |

Les marges relatives aux cessions d'immobilisations entre sociétés du groupe sont retraitées du résultat des sociétés concernées.

2. TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont annulés. Les immobilisations financières non éliminées en consolidation sont valorisées au coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

Les autres immobilisations financières sont constituées de divers dépôts et cautionnements.

Il n'y a pas de filiales et participations non consolidées.

3. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont estimées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture de l'exercice, ou au cours de couverture, pour celles qui ont fait l'objet d'un contrat de couverture en devises.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable ou pour faire face à des litiges et difficultés de recouvrement.

4. STOCK ET ENCOURS

Les règles d'inventaire et d'évaluation des stocks ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe, selon des procédures d'inventaires écrites.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés selon la méthode FIFO.

Les stocks de produits en cours et produits finis sont évalués au coût de production (incluant le prix matières, la main d'œuvre directe et les frais généraux liés proportionnels au coût des matières premières et consommables et au coût de la main d'œuvre directe).

Des dépréciations sont pratiquées au cas par cas sur les stocks de produits finis.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Au 31 décembre 2021, il n'y avait pas de marge en stock issue de transactions dans le groupe.

La valeur brute comptable globale du stock de marchandises s'élève à 16 994 K€

A compter du 1er janvier 2020, le pourcentage de dépréciation a été révisé afin d'obtenir un taux plus près du marché. La provision pour dépréciation des stocks de véhicules est égale à 1 % de la valeur brute des stocks après 3 mois de détention, plafonné à 36 mois.

Au 1er janvier 2021, le pourcentage de dépréciation 2020 a été maintenu.

Celle-ci s'élève à 557 K€ au 31 décembre 2021 et a été calculé selon la règle suivante :

- 1,00 % par mois de détention après 3 mois de détention

5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques, charges ou dépréciations nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

La provision pour départ en retraite a été constatée dans les comptes consolidés. Elle est calculée, sur la base des droits acquis non actualisés, en fonction de la convention collective dont dépend l'entreprise intégrée. L'étude actuarielle a été réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à celle-ci.

- Paramètres économiques :

=> aucun critère n'a été retenu dans cette évaluation.

- Paramètres sociaux :

=> Le taux de rotation retenu est très faible pour les ouvriers et employés

=> Le départ volontaire est prévu, sauf dérogation individuelle, à 62 ans

=> Un taux de cotisation sociales de 40%

=> Prise en charge des cotisations par IPSA : totale sur CFC et au prorata de l'indemnité remboursée

En tenant compte de ces paramètres, l'indemnité de fin de carrière ainsi que le capital de fin de carrière est de 790 k€ dont 70 k€ à la charge de l'entreprise intégrée, cependant l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 19 ans dans la profession.

Pour information, la prise en charge IPSA se limite à 34 029 € par salarié concerné.

6. AUTRES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF

Les autres postes d'actif et de passif sont estimés à leur valeur nominale.

7. IMPOTS DIFFÉRÉS

Le groupe utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation de ses impôts différés et latents sur les comptes consolidés.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des différences entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Les impôts différés sont calculés suivants les taux d'impôts connus à la date d'établissement des comptes consolidés. Ils correspondent aux décalages temporaires d'imposition.

B - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Nom	SIREN	Méthode de conso.	% Intérêt Ouv.	% Intérêt Clôt.	% Contrôle Ouv.	% Contrôle Clôt.
BVAV FINANCIAL SAS	789 171 956	Mere	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ABVV Automobiles SAS	320 496 367	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AVVB Automobiles SAS	821 616 919	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
ABVV MOBILITY SERVICES SAS	883 045 320	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
BVVA AUTOMOBILES SAS	884 098 013	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VAVB AUTOMOBILES SAS	884 094 368	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AKABI CHANTILLY SCI	820 375 277	IG		100,00%		100,00%
PAYS DE FRANCE SCI	409 889 417	IG		100,00%		100,00%
LIBERTE HAYASTAN SCI	500 514 872	IG		100,00%		100,00%
MASSIS SOA SCI	423 623 933	IG		100,00%		100,00%
SAINT CYR MARINE	403 842 743	IG		51,00%		51,00%

IG : Intégration globale

C - NOTES ANNEXES**NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT****Note 1. Chiffre d'affaires**

	31/12/2021	31/12/2020
Marchandises France	87 354 566	74 372 146
Production de biens France		
Production de services	4 976 980	4 294 183
Autres CA		
Chiffre d'affaires	92 331 546	78 666 329

Note 2. Charges de personnel et effectif moyen

	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et traitements	5 146 514	4 163 967
Charges sociales	1 962 557	1 538 302
Charges de personnel	7 109 071	5 702 269
Effectif à la clôture	113	94

Note 3. Dotation aux amortissements et provisions

	31/12/2021	31/12/2020
Dot aux Amts sur Immobilisations	672 239	504 035
Dot aux Provisions sur Actif circulant	245 171	384 259
Dotations aux Provisions, pour R & C	6 000	27 000
Dotations aux amts et prov.	923 410	915 294

Note 4. Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits de participations	-	-
Produits des autres immos financières	937	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur Provisions	-	-
Produits nets sur cession de VMP	-	-
Total des produits financiers	937	-
Dotations sur provisions et amortissements	-	-
Intérêts et charges assimilées	164 086	131 356
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cession de VMP	-	-
Total des charges financières	164 086	131 356
Résultat financier	(163 149)	(131 356)

Note 5. Résultat exceptionnel

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 650	31 063
Produits exceptionnels sur opérations en capital	46 640	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Total des produits exceptionnels	49 290	31 063
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 717	70 088
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	41 684	54 902
Dotations exceptionnelles aux provisions	-	-
Total des charges exceptionnelles	54 401	124 990
Résultat exceptionnel	(5 111)	(93 927)

Note 6. Impôt sur les bénéfices et Impôt différé

	31/12/2021	31/12/2020
Impôt exigible	300 102	29 011
Impôt différé	(140 598)	(10 946)
Impôt sur les résultats	159 504	18 065

	31/12/2021	31/12/2020
Impôt différé actif	224 587	85 619
Impôt différé passif	(39 088)	-
Solde d'impôt différé actif net	185 499	85 619

Note 7. Preuve de l'impôt

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT		
	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat net de l'ensemble consolidé	333 723	-4 925
Amortissement écart acquisition	35 260	63 618
Impôts courants	300 102	29 011
Impôts différés	-140 598	-10 946
Impôts sur les résultats	159 504	18 065
Résultat Consolidé avant impôts	528 487	76 758
Taux d'impôt théorique	25%	28%
Impôt Théorique	132 122	21 492
Impôt S/différences Permanentes	25 040	23 156
Impôt sur différence de taux	5 342	-26 583
Crédit d'impôt	-3 000	
Impôts comptabilisés	159 504	18 065
Ecart	0	0

Note 8. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Société	Brut	Amortissements au 31/12/2020	Dotation de l'année	Net
ABVV AUTOMOBILES SAS	954 268	524 848	63 618	365 802
AKABI CHANTILLY	1 178 036		39 268	1 138 768
LIBERTE HAYASTAN	241 850		8 062	233 788
MASSIS SOA	75 921		2 531	73 390
ST CYR MARINE	55 370			55 370
Ecart acquisition	2 505 445	524 848	113 479	1 867 118

Société	Brut	Amortissements au 31/12/2020	Reprise de l'année	Net
PAYS DE FRANCE	-2 346 577		-78 219	-2 268 358
			0	
Ecart acquisition négatif	-2 346 577	0	-78 219	-2 268 358

L'écart d'acquisition de ST CYR sera amorti à partir du 1 janvier 2022.

Note 9. Immobilisations incorporelles

	31/12/2020	Variation périmètre	Acquisitions	Cession	virement	Autres	31/12/2021
Ecart d'acquisition	954 268	1 551 177				-	2 505 445
Ecart d'acquisition - Amt	524 848		113 479				638 327
Brevets-valeur brute	47 590	2 315	17 773	20 538			47 140
Brevets - Amortissements	29 682	2 315	8 017	20 538		-	19 476
Autres immo incorp - VB	-						-
Autres immo incorp - Amt	-						-
Fonds de commerce - VB	230 000	7 622				-	237 622
Fonds de commerce - Amt	-					-	-
Immobilisations incorporelles	677 328	1 558 799	(103 723)	-	-	-	2 132 404

Note 10. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

Les installations, matériel et outillage ne comprennent pas de matériel en crédit-bail.

	31/12/2020	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions	Virements	Autres	31/12/2021
Terrain	-	1 780 733			-		1 780 733
Constructions - VB	6 483 695	4 379 030	515 263	509 596	21 585	-	10 889 977
Constructions - Amt	1 890 142	1 559 507	313 240	400 450	-	-	3 362 439
Autres immob. - VB	2 708 009	226 145	1 625 194	375 565	-	-	4 183 783
Autres immob. - Amt	1 345 390	215 695	351 931	290 938	-	-	1 622 078
Immobilisations en cours	11 000						11 000
Immo en cours	21 585	1 709 850	314 826		(21 585)		2 024 676
Immobilisations corporelles	5 988 757	6 320 556	1 790 112	193 773	-	-	13 905 652

Note 11. Immobilisations financières

Les immobilisations financières du Groupe sont des créances de plus d'un an sont composées des éléments suivants:

	Brut	Amts	Net au 31/12/21	31/12/2020
Participations	-	-	-	-
Créances sur Participations	-	-	-	-
Autres Immob. Financières	94 770	-	94 770	358 647
Immobilisations financières	94 770	-	94 770	358 647

Note 12. Stocks et encours

	Brut	Provisions	Net au 31/12/21	31/12/2020
Matières premières, Appro	57 500		57 500	16 066
Encours production de biens	136 170	-	136 170	145 207
Encours production de services	36 114	-	36 114	2 194
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	16 764 197	557 767	16 206 430	20 864 431
Stocks	16 993 981	557 767	16 436 214	21 027 898

Note 13. Autres créances et comptes de régularisation

	Brut	Provisions	Net au 31/12/21	31/12/2020
Avances & Acomptes versés	3 674		3 674	9 013
Autres Créances	4 286 782	-	4 286 782	3 534 961
Impôt différé actif	224 587	-	224 587	85 619
Charges constatées d'avance	327 353	-	327 353	260 095
Autres créances et comptes de régul.	4 842 396	-	4 842 396	3 889 688

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Avances & Acomptes versés	3 674	3 674		
Autres Créances	4 286 782	4 286 782		
Impôt différé actif	224 587	224 587		
Charges constatées d'avance	327 353	327 353		
Autres créances et comptes de régularisation	4 842 396	4 842 396	-	-

Note 14. Variation des capitaux propres

	Situation au 31/12/2020	Affectation Résultat 31/12/2020	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2021	Situation au 31/12/2021
Capital social	3 000 000	-	2 209 100	-	-	5 209 100
Primes	-	-	4 123 505	-	-	4 123 505
Réserves consolidées	4 416 148	(4 924)		7 621	-	4 418 845
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	(4 924)	4 924	-	-	333 723	333 723
Total capitaux propres	7 411 224	-	6 332 605	7 621	333 723	14 085 173

	Situation au 31/12/2020	Affectation Résultat 31/12/2020	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2021	Situation au 31/12/2021
Réserves minoritaires	87	(1)		16 577	-	16 663
Résultat minoritaire	(1)	1			-	-
Total minoritaires	86	-	-	16 577	-	16 663

Note 15. Provisions pour risques et charges

	Brut	Provisions	Net au 31/12/21	31/12/2020
Provisions pour risques (note 8)	2 268 358		2 268 358	
Provisions pour charges	70 000	-	70 000	72 000
Prov pour risques et charges	2 338 358	-	2 338 358	72 000

	Solde d'ouverture	Dotation exercice	Reprise Provision	Changement de méthode	Variation de Périmètre	Autres	31/12/2021
Provisions pour risques (note 8)	-		78 219		2 346 577	-	2 268 358
Provisions pour charges	72 000	6 000	8 000			-	70 000
Provisions pour charges	-						-
Provisions risques et charges	72 000	6 000	86 219	-	2 346 577	-	2 338 358

Note 16. Provisions inscrites au bilan

	Brut	Provisions	Net au 31/12/21	31/12/2020
Provisions réglementées	-		-	-
Provisions pour risques et charges		-	-	
Provisions pour dépréciation	577 942	-	577 942	680 584
Provisions actifs	577 942	-	577 942	680 584

	Solde d'ouverture	Dotation exercice	Reprise Provision	Changement de méthode	Variation de Périmètre	Autres	31/12/2021
Provisions réglementées						-	-
Provisions pour risques et charges						-	-
Provisions pour dépréciation	680 584	245 171	347 813				577 942
Total des provisions actifs	680 584	245 171	347 813	-	-	-	577 942

Note 17. Emprunts et dettes financières divers

	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts & dettes /Ets de Crédit	6 733 256	4 802 244
Concours bancaires & découvert	178 632	2 311
Total emprunts et dettes financières	6 911 888	4 804 555

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts & dettes /Ets de Crédit	6 733 256	3 154 153	3 302 648	276 455
Autres dettes financières	5 597	5 597		
Concours bancaires & découvert	173 035	173 035	-	
Total emprunts et dettes financières	6 911 888	3 332 785	3 302 648	276 455

Note 18. Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs & comptes rattachés	23 810 241	27 711 736
Fournisseurs & comptes rattachés	23 810 241	27 711 736

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Fournisseurs & comptes rattachés	23 810 241	23 810 241	-	
Fournisseurs & comptes rattachés	23 810 241	23 810 241	-	-

Note 19. Autres dettes et comptes de régularisation

	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fiscales et sociales	3 221 157	2 061 659
Impôts différés passif	39 088	
Autres dettes	409 887	318 405
Produits constatés d'avance	178 703	7 802
Autres dettes et comptes de régularisation	3 848 835	2 387 866

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Dettes fiscales	1 923 139	1 923 139		
Impôts différés passif	39 088	39 088		
Dettes sociales	1 298 018	1 298 018		
Autres dettes	409 887	409 887		
Produits constatés d'avance	178 703	178 703		
Autres dettes et comptes de régularisation	3 848 835	3 848 835	-	-

NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Note 20. Trésorerie

	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	6 679 021	5 680 122
Concours bancaires courants	(173 035)	(2 311)
Total Trésorerie brut	6 505 986	5 677 811

Note 21. Etat des engagements donnés hors bilan

Rubriques	TOTAL
Avals et cautions : Caution solidaire BVAV / AVVB / BVVA	2 825 616
Cession nantissement dailly	165 000
Autres engagements donnés	
- Nantissement fonds Commenc. S/emprunt L.C.L.	4 025 000
- Nantissement fonds Commerce	1 090 000
- Hypothèque conventionnelle	1 034 936
- Inscription privilège prêteur en denier	928 000
Nantissement produit épargne Crédit Agricole	250 000
- Autres (dont Intérêts sur Emprunts)	96 109
TOTAL	10 414 661

Note 22. Etat des engagements reçus hors bilan

Rubriques	TOTAL
Avals et cautions : Caution solidaire BVAV FINANCIAL / AVVB AUTOMOBILES	1 590 000
Caution prêt Crédit Agricole, Caisse Epargne	1 045 000
Caution constructeur automobile	623 000
Garantie BVAV première demande de 311 K€ (au titre du contrat financement FCA de 300K€)	310 616
TOTAL	3 568 616

Note 23. Dettes garanties par des sûretés réelles

Rubriques	Montant garanti
Emprunts et Dettes envers Etablissements de Crédit	
- ABVV Automobiles SAS (a)	2 756 756
- AKABI CHANTILLY	904 827
- AVVB Automobiles SAS (b)	559 364
- BVAV Automobiles	1 500 000
- BVVA Automobiles	824 134
- ST CYR MARINE	-
- VAVB Automobiles	88 648
Emprunts et Dettes Financières Divers	
TOTAL	6 453 729

(a) Nantissement du fonds commercial ABVV Automobiles

(b) Nantissement du fonds commercial AVVB Automobiles

Note 24. Etat des frais d'émissions d'emprunts :

Néant

Note 25. Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice est de 63 531 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires pris en charge au titre du contrôle légal des comptes : 63 531 € HT
- dont 51 031 € HT par le cabinet APLITEC
- et 12 500 € HT par le cabinet A.G. EXPERTISE
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services autres que pour la certification des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées aux dispositions de l'article L. 822-11 du Code de Commerce: Néant

NOTES SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Crise sanitaire Covid-19 :

Le Groupe surveille étroitement les conséquences de l'épidémie de la Covid-19 sur ses activités. En tout état de cause, la continuité d'exploitation des sociétés du Groupe n'est à ce jour pas compromise.

